

CONNAISSANCE ³⁹ DE L'EMPLOI

LE 4 PAGES DU **CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI**, N° 39, FÉVRIER 2007

Loin de disparaître avec la désindustrialisation, l'emploi non qualifié s'est à nouveau développé à partir du milieu des années 1990. Il représente actuellement un emploi sur cinq. Les ouvriers et employés non qualifiés ont des salaires, des conditions d'emploi et de travail proches. Pour autant, ils ne semblent pas définir une classe sociale. Situés autrefois essentiellement au sein du monde ouvrier, ils bénéficiaient de la force symbolique du groupe. Fragilisés dans leurs modalités d'intégration professionnelle, déstabilisés dans leur imaginaire social, ils se caractérisent aujourd'hui par un faible sentiment d'appartenir à une classe. Par rapport aux autres groupes sociaux, ils sont en retrait dans leur vie sociale (faibles adhésions syndicale et politique, loisirs limités, sociabilité réduite). Entre rejet de la société et repli sur soi, l'identité des travailleurs non qualifiés apparaît fragmentée entre des jeunes qui, pour la majorité d'entre eux, sont susceptibles d'occuper ces emplois de façon transitoire et des plus âgés qui ont peu d'espoir de voir leur situation évoluer.

Cinq millions de travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ?

THOMAS AMOSSÉ

Centre d'études de l'emploi

OLIVIER CHARDON

*Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques **

Des années 1960 au début des années 1980, les groupes sociaux ont bénéficié d'une forte visibilité, tant pour les observateurs du monde social que pour les acteurs eux-mêmes. Mais la montée du chômage dans les années 1980-90 a engendré des modifications profondes dans la société française et dans la manière de la considérer. La sociologie des groupes sociaux s'est ainsi progressivement effacée au profit d'une part, d'une sociologie de l'exclusion et de la précarité et d'autre part, d'un renouveau de la sociologie des professions. Pourtant, depuis quelques années, en lien avec l'analyse des dernières élections présidentielles, l'interrogation sociologique s'est de nouveau portée vers les classes sociales (par exemple, Chauvel [2001]).

Toutefois, si cette question est revenue sur le devant de la scène, le contexte sociologique a changé. Autrefois présentées comme des groupes structurant la société, les classes sociales semblent aujourd'hui da-

* Lors de la rédaction de l'article.

vantage pensées comme un ensemble d'individus construisant leurs trajectoires au sein de réseaux. Dans le même temps, la désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie ainsi que la féminisation des emplois ont entraîné une recomposition du travail en milieu populaire. Il y a désormais davantage d'employés que d'ouvriers en France et, d'après des observations sociologiques récentes, nombre de ces emplois présentent des conditions de travail proches de celles des ouvriers non qualifiés.

Autant d'éléments qui invitent à dépasser les catégories héritées de la construction sexuée des structures professionnelles et à voir, au-delà des différences de définition (encadré) et de composition sociodémographique (tableau 1), ce qui rapproche ouvriers et employés non qualifiés, qui représentent aujourd'hui un emploi sur cinq. Il s'agit en corollaire de considérer l'hypothèse d'une segmentation entre qualifiés et non qualifiés. L'exploitation de plusieurs enquêtes de l'Insee, dont l'enquête originale *Histoire de vie-Construction des identités* (Insee, 2006), nous permet d'apporter des premiers éléments de réponse.

LA DÉFINITION DE L'EMPLOI NON QUALIFIÉ

La catégorie des ouvriers non qualifiés a été définie dans les premières conventions collectives de l'après-guerre et a pu être distinguée dès 1954 dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : elle regroupe des professions ouvrières qui se situent en bas des échelles de qualification conventionnelle, se caractérisent par des salaires faibles et sont exercées par des personnes ayant peu d'expérience et un niveau de formation peu élevé.

Pour les employés, la définition de la qualification est loin d'être systématique dans les conventions collectives et cette distinction n'existe pas dans la nomenclature des PCS. Ce n'est que récemment que des définitions des employés non qualifiés ont été proposées. On en compte trois, qui reposent principalement sur les conventions collectives pour Bisault, Destival et Goux (1994), le salaire pour Burnod et Chenu (2001) et la spécialité de formation pour Chardon (2002). Nous avons retenu la troisième définition qui a l'avantage de ne pas être directement liée aux caractéristiques des situations de travail analysées dans le texte (conditions de salaire, d'emploi et de travail). De plus, lorsqu'on l'applique aux ouvriers, cette définition permet de retrouver la distinction entre non qualifié et qualifié, telle qu'elle est définie par les PCS.

En termes de professions, les employés non qualifiés comprennent les agents de service de la Fonction publique (680 000), les employés de l'hôtellerie-restauration (300 000), les caissiers et employés de libre-service du commerce (570 000), les salariés de particuliers (920 000), les concierges et les vigiles (310 000). Les ouvriers non qualifiés sont manutentionnaires et agents du tri (380 000), ouvriers d'entretien (350 000), ouvriers non qualifiés de l'industrie (850 000) et du BTP (255 000) ainsi que ouvriers agricoles (220 000).

* D'après l'enquête *Emploi 2002*.

TABLEAU 1
QUI SONT LES OUVRIERS ET EMPLOYÉS NON QUALIFIÉS ?

	Effectifs (milliers)	Femme (%)	Moins de 35 ans (%)	Immigré (%)	Au plus CEP- BEPC (%)
Cadres	3 177	37	28	5	6
Professions intermédiaires	4 993	47	35	4	14
Employés qualifiés	4 183	73	40	4	23
Ouvriers qualifiés	4 069	11	35	11	39
Employés non qualifiés	2 760	80	31	11	52
Ouvriers non qualifiés	2 035	38	43	14	60

Champ : ensemble des salariés.

Source : enquête *Emploi 2002* (Insee).

Des situations de travail à part

Ouvriers et employés ont des environnements de travail spécifiques. La saleté, le bruit, l'exposition au froid ou à la chaleur, les problèmes de sécurité (brûlures, chutes, etc.) caractérisent les ouvriers ; pour les employés, c'est le contact avec le public, la pression des clients et l'imprévisibilité des horaires. Mais, au-delà de ces spécificités, employés et ouvriers non qualifiés ont des situations de travail comparables, tant en termes de statut d'emploi que de conditions de travail.

Des salaires bas et une forte instabilité professionnelle distinguent ces emplois : pour les employés, cela se traduit par des contrats à durée déterminée et du temps partiel subi ; pour les ouvriers, c'est l'intérim qui prédomine. Les non qualifiés ont aussi en commun l'exécution de tâches, prescrites jusque dans la manière « d'atteindre les objectifs fixés » ou consistant à « répéter continuellement une même série de gestes ou d'opérations »¹, des horaires décalés et une plus grande difficulté à établir des liens avec des collègues que les autres salariés (tableau 2).

1. Enquête *Conditions de travail*, Insee-Dares, 1998.

Les indicateurs retenus ne prétendent pas résumer l'ensemble des conditions de travail et la frontière entre em-

TABLEAU 2
DES EMPLOIS D'EXÉCUTION DÉPOURVUS D'AUTONOMIE OU ISOLÉS (en %)

	Salaire moyen (1)	Contrats courts ou sous-emploi (2)	Travail « d'exécution » (3)	Horaires « décalés » (4)	Travail « individualisé » (5)
Cadres	100	5	8	35	28
Professions intermédiaires	61	10	20	37	25
Employés qualifiés	48	14	37	38	35
Ouvriers qualifiés	47	10	49	45	42
Employés non qualifiés	37	28	49	58	59
Ouvriers non qualifiés	37	29	70	48	58

(1) Salaire mensuel net des personnes à temps complet, avec pour référence (100) le salaire moyen des cadres.

(2) Contrats à durée déterminée, intérim, stages et contrats aidés. Sous-emploi : salariés à temps partiel souhaitant travailler plus et salariés en situation de chômage partiel.

(3) « Avoir un travail répétitif » ou « se faire indiquer la manière d'effectuer son travail ».

(4) Commencer son travail avant 7 h 00 du matin, le terminer après 20 h 00 ; travailler le samedi, le dimanche ou ne pas avoir 48 heures d'interruption par semaine.

(5) « Ne pas avoir la possibilité de coopérer » ou « ne pas avoir l'occasion d'aborder collectivement les questions d'organisation du travail ».

Champ : ensemble des salariés.

Sources : enquête *Conditions de travail*, 1998 (Insee-Dares) ; enquête *Emploi*, 2002 (Insee).

ploi qualifié et non qualifié dépend du contexte professionnel. Cependant, du point de vue des conditions d'emploi et de travail, l'écart par rapport aux autres salariés paraît bien réel ; il s'est même accentué. Depuis le milieu des années 1980, le chômage et la précarité se sont concentrés sur les salariés non qualifiés, de même que les horaires décalés et le travail répétitif (Amossé, Chardon, 2006).

Encore émergente dans les représentations statistique et sociologique de l'espace social, la catégorie des travailleurs non qualifiés partage toutes les caractéristiques d'une véritable « condition de classe ». Mais, cela ne signifie pas qu'elle définisse une classe sociale. En effet, un même sentiment d'appartenance, la référence à une identité commune, des formes d'intégration sociale et professionnelle, des instances de représentation à l'échelle locale ou nationale sont aussi nécessaires.

Une identité de classe faible, une participation sociale en retrait

Or, qu'ils soient ouvriers ou employés, les travailleurs non qualifiés sont ceux qui s'identifient le moins à une classe sociale (respectivement 43 % et 39 %), à l'opposé des cadres (61 %), pourtant présentés depuis une dizaine d'années comme une catégorie en crise d'identité. Loin d'être classique, cette situation nouvelle est le fruit d'un processus d'évolution des représentations sociales, initié dans les années 1980, et qui a notamment été analysé dans le monde ouvrier (Michelat, Simon, 2004).

Dans un contexte où les discours savants ont relayé, par la thèse de la fin des classes sociales, les interrogations nées de la rapide transformation des groupes sociaux (élévation des niveaux de qualification et féminisation des emplois), les identités de classe se sont effritées. Ce phénomène a surtout touché les milieux populaires. En 1988, 60 % des ouvriers et 53 % employés déclaraient avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale ; ils

sont aujourd'hui respectivement 47 % et 44 %. Dans le même temps, cette proportion est restée pratiquement stable chez les cadres, passant de 64 % à 61 %.

La faible identité de classe de ces travailleurs fait écho à la fragilité de leur intégration professionnelle. De fait, c'est l'image d'un ressort largement distendu, voire cassé, qui évoque le mieux les modalités de leur insertion professionnelle. Lorsqu'on les interroge sur « ce qu'ils aimeraient garder ou changer dans leur situation professionnelle »², ils évoquent rarement leurs possibilités de promotion et leur position professionnelle. Signe d'un renoncement à progresser réellement dans leur filière professionnelle, ils souhaitent, bien plus que les autres salariés, changer de métier afin d'améliorer leurs conditions de travail et leur salaire.

2. Enquête *Histoire de vie-Construction des identités*, Insee, 2003.

Employés et ouvriers non qualifiés ont, moins que les autres salariés, milité un jour dans un syndicat. Moins d'un tiers se sent proche d'un parti, d'un mouvement ou d'une cause politique, contre plus des deux tiers des cadres (tableau 3). Les travailleurs non qualifiés ont aussi une sociabilité amicale moins étendue et des loisirs moins diversifiés. Ils déclarent en moyenne moins d'amis, leurs amitiés étant davantage ancrées dans le voisinage qu'issues des bancs d'école ou du milieu professionnel. Du point de vue des loisirs, c'est l'importance accordée à la télévision qui les distingue : elle est vécue par plus d'un tiers d'entre eux comme un élément dont ils « auraient du mal à se passer »², contre seulement un sur cinq pour les cadres.

Certes, ces derniers éléments sont traditionnellement associés aux milieux populaires. Il y a vingt ans, une sociabilité réduite et des loisirs limités étaient déjà cités comme caractéristiques du mode de vie ouvrier (Choquet *et al.*, 1988) et la partie la moins qualifiée des salariés n'a jamais été celle qui se soit le plus investie dans la vie de la cité. Ce qui est nouveau, c'est l'individualisation des relations de travail et l'affaiblissement des structures collectives qui permettaient à ces travailleurs de se sentir intégrés à un groupe. Et cela n'a pas touché les différentes générations avec la même intensité, et donc avec les mêmes conséquences.

TABLEAU 3
IDENTITÉ DE CLASSE ET PARTICIPATION SOCIALE (en %)

	« A le sentiment d'appartenir à une classe sociale »	Cite son métier, sa situation professionnelle ou ses études pour se définir	« Se sent proche d'un parti, d'un mouvement ou d'une cause politique »	« Partage des valeurs, une manière de vivre avec ses amis »	A pratiqué au cours des 12 derniers mois au moins 10 loisirs ou occupations différentes
	(1)	(2)	(1)	(1)	(3)
Cadres	61	71	69	68	54
Professions intermédiaires	55	57	57	64	40
Employés qualifiés	48	48	47	60	32
Ouvriers qualifiés	50	48	35	47	14
Employés non qualifiés	39	42	31	44	19
Ouvriers non qualifiés	43	33	27	39	11

(1) Les guillemets indiquent que les questions étaient ainsi formulées dans l'enquête.

(2) En réponse à la question : « Quels sont les trois thèmes qui vous correspondent le mieux, parmi ceux qui ont été abordés ? ».

(3) Parmi une liste de vingt-six activités proposées ou citées.

Note de lecture : 43 % des ouvriers non qualifiés déclarent « avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale ».

Champ : ensemble des salariés.

Source : enquête *Histoire de vie-Construction des identités*, 2003 (Insee).

Des destins différents selon l'âge

D'après l'analyse des biographies professionnelles permise par l'enquête *Histoire de vie-Construction des identités*, une majorité des jeunes non qualifiés, ouvriers et employés, a accédé à un emploi qualifié en cours de carrière. Ainsi, si l'avenir des jeunes interrogés ressemble à la trajectoire de leurs aînés, 60 % des non qualifiés exerceraient d'ici la fin de leur carrière un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, 20 % une profession intermédiaire et 5 % une activité de cadre (Amossé, Chardon, 2006). Ce faisant, leurs comportements se rapprocheraient de ces trois dernières catégories.

Les jeunes non qualifiés vivent leur situation actuelle comme une transition et adoptent une position de rejet

notamment par rapport à leur emploi actuel et à leur famille. Ces situations rappellent les descriptions ethnographiques récentes des « jeunes des quartiers » (Beaud, Pialoux, 2003) et des « gars du coin » (Renahy, 2005).

Mais, pour des femmes entrées tardivement et sans qualification professionnelle sur le marché du travail, pour des immigrés de première génération ou pour des salariés en situation de reclassement, ces emplois correspondent à des situations plus durables, qui ne déboucheront qu'en de rares cas sur un travail plus qualifié. Les plus âgés se résignent à une position professionnelle et sociale qu'ils n'ont que peu d'espoir de voir évoluer. Ils se replient sur leur famille, leur quartier ou leur communauté d'origine. À l'inverse des cadres qui peuvent partager le sentiment d'appartenir à un même milieu social, les salariés non qualifiés vivent leur situation de façon très différente selon leur âge, leur sexe et leur origine ●

références

- Amossé T., Chardon O., 2006, « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Économie et Statistique*, n° 393-394.
- Beaud S., Pialoux M., 2003, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard.
- Bisault L., Destival V., Goux D., 1994, « Emploi et chômage des " non qualifiés " en France », *Économie et Statistique*, n° 273, pp. 17-27.
- Bumod G., Chenu A., 2001, « Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socio-professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 86.
- Chardon O., 2002, « La qualification des employés », *document de travail*, n° F 0202, Insee.
- Chauvel L., 2001, « Le retour des classes sociales », *La revue de l'OFCE*, n° 79, 2001.
- Choquet O., Herpin N., Kasparian L., Verger D., 1988, « Les conditions de vie des ouvriers : un mode de vie ouvrier ? », *Économie et Statistique*, n° 208.
- Insee, 2006, « Histoires de vie », *Économie et Statistique*, n° 393-394.
- Michelat G., Simon M., 2004, *Les ouvriers et la politique. Permanences, ruptures, réalignements. 1962-2002*, Presses de Sciences Po.
- Renahy N., 2005, *Les gars du coin*, La Découverte.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi sont en ligne sur le site www.cee-recherche.fr

La lettre électronique flash.cee vous informe régulièrement des principales activités du Centre d'études de l'emploi et vous signale ses dernières publications

Pour la recevoir par courriel vous pouvez vous inscrire sur la page d'accueil du site

CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI

29, promenade Michel Simon
93166 Noisy-le-Grand Cedex
Téléphone : 01 45 92 68 00
Télécopie : 01 49 31 02 44
Mél : cee@mail.enpc.fr
<http://www.cee-recherche.fr>

Directeur de publication : Pierre Ralle
Rédactrice en chef : Marie-Madeleine Vennat
Maquettiste : Marie Ferré
Abonnements, diffusion : Sandrine Ségura
Contact presse : Anne Evans

Imprimerie : Louis-Jean
C.P.A.P. : 3070 ADEP
Dépôt légal : 65 - Février 2007
ISSN : 1776-2715